



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 27 mars 2024 à 9 h 19 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240327-1089

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION ET QUITTANCE - FABIEN PIERRESTEGUY - RÉCLAMATION - 20-2021-VO-0806

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de règlement hors cour, transaction et quittance à intervenir entre Fabien Pierresteguy et Ville de Laval dans le dossier portant le numéro 20-2021-VO-0806, concernant la réclamation de M. Pierresteguy contre la Ville de Laval, moyennant paiement par la Ville d'une somme de 56 000 \$ en capital et intérêts, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre le chèque suivant en règlement complet et final du présent dossier:

Fabien Pierresteguy
56 000 \$;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1789855)
(SD-2024-1132)

CE-20240327-1090

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - COORDONNATEUR RH - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55052, pour une période de 52 semaines,



au poste de coordonnateur RH au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-1203)

CE-20240327-1091

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - COORDONNATEUR RH - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 20167, pour une période de 52 semaines, au poste de coordonnateur RH au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-1280)

CE-20240327-1092

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 20751, pour une période de 52 semaines, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-1319)

CE-20240327-1093

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR PRODUCTION ET ENTRETIEN - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'engager l'employé numéro 41251, pour une période de 32 semaines, au poste de superviseur production et entretien au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-1327)

CE-20240327-1094

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR AQUATIQUE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55064, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur aquatique au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1329)

CE-20240327-1095

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE PROGRAMMES ET PRÉVENTION - GESTION DE L'EAU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 52229, pour une période de 104 semaines, au poste de responsable programmes et prévention au Service de la gestion de l'eau, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-1368)

CE-20240327-1096

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 53996, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire



décisionnel.

(SD-2024-1374)

CE-20240327-1097

PROMOTION - SUPERVISEUR - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 50716 au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1378)

CE-20240327-1098

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PILOTE D'AFFAIRES
GESTION DE PROJETS - EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55073, pour une période de 91 semaines, au poste de pilote d'affaires gestion de projets au Service de l'expérience citoyenne, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-1382)

CE-20240327-1099

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - ENGAGEMENT
TEMPORAIRE - PILOTE D'AFFAIRES GESTION DE PROJETS -
EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 286 000 \$, sur un terme de 5 ans, afin d'assurer le financement du salaire et des bénéfices sociaux suite à l'engagement temporaire d'un pilote d'affaires gestion de projets au Service de l'expérience citoyenne.

(SD-2024-1382)



CE-20240327-1100	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DIRECTION GÉNÉRALE
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant la Direction générale, soit: le transfert budgétaire et la modification du titre du poste titularisé de stratège développement du centre-ville (0003), en un poste de chef du programme Carré Laval, aux mêmes salaire et conditions; du code budgétaire: 70101-115000-111120; au code budgétaire: 12101-130100-111120; la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel du poste permanent de stratège développement du centre-ville, aux mêmes salaire et conditions; les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées; le remplacement de l'organigramme concerné. (SD-2024-1434)
CE-20240327-1101	ENGAGEMENT PERMANENT - GREFFIER COUR MUNICIPALE - AFFAIRES JURIDIQUES
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'engager l'employé numéro 53593, avec une période de probation de 12 mois, au poste de greffier cour municipale au Service des affaires juridiques, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. (SD-2024-1437)
CE-20240327-1102	PROMOTION - CHEF AUX OPÉRATIONS SOUTIEN TECHNIQUE - SÉCURITÉ INCENDIE
	RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de promouvoir l'employé numéro 37688, engagé au poste de lieutenant section technique au poste de chef aux opérations soutien technique au Service de sécurité incendie, avec une période d'essai de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.



(SD-2024-1441)

CE-20240327-1103

STAGE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser 15 étudiants à effectuer un stage non rémunéré, pour une période de 4 semaines, au poste de stagiaire au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1450)

CE-20240327-1104

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 22 mars 2024.

(SD-2024-1470)

CE-20240327-1105

ENGAGEMENT PERMANENT - INSPECTEUR - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55076, avec une période de probation de 12 mois, au poste d'inspecteur au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-1391)



À 12 h 04, la séance est suspendue.

À 13 h 32, la séance se poursuit. Tous les membres sont présents.

À 14 h 22, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière